

PROCES VERBAL DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2014

Sous la présidence de Claude CLAVERIE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mmes LAFONT Dominique, LALANNE Patricia, PUCHEU Lina, MM. DI GUISTO Thierry, GAUBE Denis, LABORDE Christian, LARREY Jean-Marc, ROLLIN Patrice, TANCOGNE Richard.

ETAIENT EXCUSES : Mme SZYMKOWIAK Régine, MM. CHEVALIER Claude, MOREL Pierre.

Mme SZYMKOWIAK a donné procuration à M. CLAVERIE, M. CHEVALIER a donné procuration à M. LARREY.

Ordre du jour

- **Approbation du procès-verbal du 29 janvier 2014**
- **Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2013**
- **Affectation des résultats 2013**
- **Modification de statuts du SIAEP de CAUSSENS**
- **Permanence du bureau de vote**
- **Tableau des emplois**
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

1) Procès-verbal de la réunion du 29 janvier 2014

Après lecture, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2) Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2013

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, n'étant pas en possession des comptes de gestion, ceux-ci ne peuvent être votés, de même que les comptes administratifs. Ce vote est donc remis à une prochaine réunion.

Les comptes administratifs et les propositions d'affectation des résultats sont cependant examinés.

3) Modification des statuts du SIAEP de CAUSSENS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Comité Syndical du SIAEP de CAUSSENS s'est réuni le 28 février 2014 et a accepté l'adhésion de la Commune de CONDOM.

Il explique que, conformément à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette acceptation d'adhésion par le SIAEP de CAUSSENS doit être confirmée par la majorité qualifiée des Conseils Municipaux des Communes membres.

Il propose donc au Conseil Municipal d'accepter l'adhésion de la Commune de CONDOM à la compétence optionnelle assainissement collectif et d'approuver la modification des statuts en ce sens.

Après discussion, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du SIAEP à la majorité des voix et une abstention (M. LARREY).

4) Permanence du bureau de vote

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'établir les permanences du bureau de vote pour les élections municipales.

5) Tableau des emplois

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à la réussite au concours de rédacteur territorial de l'agent en poste, il serait souhaitable de modifier le cadre d'emploi attaché au poste de secrétaire de Mairie d'adjoint administratif à rédacteur.

Après discussion, le Conseil Municipal approuve cette proposition et décide de modifier le tableau des emplois de la Commune.

6) Questions diverses

Monsieur GAUBE émet des réserves sur la nomination de l'agent sur le poste de la cantine scolaire. M. LARREY pose la question de la régularité de cette nomination.

Une discussion s'engage sur les futurs emplacements des containers semi-enterrés que le SICTOM doit mettre en place. Monsieur le Maire indique qu'il a rendez-vous avec la personne en charge de ce dossier au SICTOM afin de déterminer plus précisément les points. M. GAUBE fait part de son opposition à ce qu'un point de regroupement soit mis en place à côté de l'abribus du lotissement du Gaut.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus à délibérer, la séance est levée à 22h.

Délibérations :

- **01/2014 Modifications des statuts du SIAEP**
- **02/2014 Modification du tableau des emplois**

Le Maire
Claude CLAVERIE

